

La Commission Régionale des Arbitres Marqueurs Chronométrateurs s'est réunie le vendredi 22 octobre 2004 à 18 h 30 au siège de la Ligue à Reims.

Présents : J. AUMERSIER, S. BRODU, J.F. FAVAUDON, P. GIOVANNELLI, D. KELLER, M. MENU et N. ROULET

Excusés : P. GENY et G. JOURNOT.

S. BRODU remercie les personnes présentes et distribue l'ordre du jour.

Guide de l'O.T.M.

La première partie de la réunion est consacrée à la relecture et à la modification du Guide de l'O.T.M. dans la continuité du travail réalisé par J.F. FAVAUDON.

Préambule

S. BRODU informe les membres de la C.R.A.M.C. du décès de Jean ARMAND, dont l'investissement pour le basket champardennais a été considérable.

J.J. WAIBEL, en vacances en Croatie en début de saison, a adressé une carte postale à la C.R.A.M.C..

Infos C.F.A.M.C.

La C.R.A.M.C. a été destinataire des P.V. des différentes réunions de début de saison : réunion des Répartiteurs de Zone du 27 août 2004, réunion des Présidents de C.R.A.M.C. du samedi 28 août 2004, réunion de la C.F.A.M.C. des 10 et 11 septembre 2004.

Lors de ces rassemblements, les Répartiteurs ont demandé à recevoir de plus amples informations sur les arbitres participant aux stages nationaux.

A. NOUAIL, Président de la C.F.A.M.C. a félicité C. JULIEN pour sa nomination à diriger la finale féminine des Jeux Olympiques.

L'explication des nouvelles règles a été assurée par J.M. CHRETIEN à l'aide d'un support informatique.

C. VAUTHIER a présenté le didacticiel de formation qu'il a réalisé. Son souhait est qu'il soit diffusé très largement dans les Ligues et Comités, ce qui fait l'objet d'une discussion avec la Fédération. Il a souligné que les C.D.A.M.C. et la C.R.A.M.C. de Champagne Ardenne avaient contribué à cette réalisation et que certaines images étaient issues de leurs vidéos.

Les Présidents de C.R.A.M.C. ont précisé que le barème des O.T.M. était trop faible, et de ce fait, craignent une désaffection dans ce secteur.

Une remarque sur la difficulté à organiser les Journées de l'Arbitrage, a été formulée du fait du délai accordé entre l'arrivée des informations et la remise des dossiers de participation.

J.F. FAVAUDON est chargé de faire le point sur les différents Responsables O.T.M. de Zone et de centraliser les listes des O.T.M. du Secteur Pro.

H. BOURGUNE, qui a participé au stage des évaluateurs de Reze, est retenu pour officier en Nationale I Masculine.

P. DORIZON, du fait de ses nouvelles fonctions, ne fait plus partie de la C.F.A.M.C..

S. BRODU, en arrêt de travail, regrette de n'avoir pu assister au Forum de l'Arbitrage le jeudi 30 septembre dernier à Paris. Elle espère que les C.R.A.M.C. seront destinataires d'un résumé des débats, qui s'y sont tenus. D'autre part, elle souhaite que la C.R.A.M.C. réfléchisse à une future participation aux Journées de l'Arbitrage et espère que les informations seront communiquées aux Ligues et Comités dans des délais raisonnables.

Le courrier relatif à la participation des joueurs et joueuses lors des rencontres fédérales a été diffusé à l'ensemble des O.T.M. de la liste régionale. Les arbitres de Championnat de France ont été destinataires de ce courrier par la C.F.A.M.C..

S. BRODU a adressé la liste des O.T.M. du Secteur Pro à la C.F.A.M.C.. Le groupe est composé de 12 officiels, sachant qu'il devrait être de 14.

Tous les officiels de la liste régionale ont été informés des nouvelles règles applicables dès le début de saison.

Suite à la réunion entre les Responsables O.T.M. de Zone et les arbitres de PRO A, le 25 septembre dernier à Chartres, des précisions ont été apportées sur la relation arbitres - O.T.M.. Ces précisions doivent être appliquées à l'ensemble des Championnats et seront, de ce fait, diffusées à l'ensemble des officiels.

Plusieurs informations ont été adressées aux C.R.A.M.C. : classement et coordonnées des arbitres de Haut-Niveau, barème des rencontres amicales...

J. AUMERSIER a procédé à la désignation des O.T.M. pour les rencontres de Coupe d'Europe de Reims C.B. en novembre prochain. J.F. FAVAUDON confirmera le barème à appliquer pour ces rencontres.

Infos Zone Est

Le recyclage des arbitres de Championnat de France s'est déroulé lors du stage de pré-saison des 4 et 5 septembre 2004 à Besançon. J.J. WAIBEL, excusé à ce stage, a été convoqué au rattrapage. S. BOKOLO, absent, a été retiré de la liste des arbitres de Championnat de France. N. ROULET, A. SERGENT et M. VALLION ont été convoqués pour repasser les tests physiques. A l'issue du rattrapage, tous les arbitres ont réussi les tests physiques et le test écrit.

Le recyclage des O.T.M. s'est tenu le dimanche 3 octobre 2004 à Nancy. E. LANCLEUX, D. MELLINA et P. PROLA sont convoqués au rattrapage le dimanche 7 novembre 2004 à Nancy.

J.F. FAVAUDON propose que la C.R.A.M.C. organise, en milieu de saison, un rassemblement d'une demi-journée des arbitres de Championnat de France et des O.T.M. du Secteur Pro. Cette idée est retenue et sera développée lors de la prochaine réunion. Cette séance serait l'occasion de communiquer

les dernières informations.

Les désignations pour les T.I.C. et T.I.L. ont été communiquées dès le stage de pré-saison arbitres. Pour le premier qui se déroule du 27 au 29 octobre 2004 à Barr (Alsace), M. VALLION remplace J. PIOT, indisponible pour raisons professionnelles.

A. SERGENT a adressé une copie du rapport qu'elle a effectué suite au forfait de Ludres en Nationale III Féminine le dimanche 26 septembre 2004. Depuis, cette équipe a été déclarée forfait général par la Fédération.

L. ACHDDOU a également envoyé une copie du rapport qu'il a rédigé suite à une réclamation posée par le club de l'E.S. Prissé Macon lors de la rencontre du 18 septembre dernier. Étudiée par la C.F.A.M.C., le résultat de la rencontre a été entériné.

S. BRODU apprécie d'avoir eu connaissance de ces deux rapports et espère que cette procédure sera suivie par l'ensemble des officiels tout au long de la saison.

Infos C.R.A.M.C.

S. BRODU informe que plusieurs O.T.M. et / ou arbitres ne souhaitent pas ou plus officier au niveau régional cette saison : S. ARMSPACH, A. CANTARINI, T. CICOGNANI, T. CONRAUX, A. EPIPHANE, E. FRANCOISE, L. MANGEONJEAN et A. NOEL pour les O.T.M., S. BOKOLO, S. DUTRIAUX et M. URLACHER pour les arbitres. La C.R.A.M.C. constate que de nombreux O.T.M., qui ont suivi la formation en 2003 - 2004, ne souhaitent pas poursuivre. Elle s'efforcera de faire prendre en compte aux nouveaux candidats la disponibilité demandée.

Suite au stage de recyclage, V. DETEZ, qui a échoué aux tests physiques et G. JOURNOT qui n'a pu participer à l'une des deux sessions, sont retirés de la liste régionale. En accord avec la C.D.A.M.C. 10, la C.R.A.M.C. a proposé à N. GOUVION de repasser les tests physiques lors du rattrapage du Comité de l'Aube, ce dernier n'ayant pu participer au rattrapage pour raisons de santé. La même proposition a été faite à V. DETEZ; proposition que ce dernier a déclinée. A l'issue du rattrapage O.T.M., auquel ont été conviés P. LEBRETON et F. RIFLE excusés pour la première session, l'ensemble des O.T.M. a réussi le test écrit.

S. BRODU a adressé un courrier de remerciements aux clubs de l'A.J. Bétheny et de la M.J.E.P. Cormontreuil pour la mise à disposition de leurs installations ainsi qu'à Carole HERBIN pour sa présence lors des tests physiques.

Le club du Reims C.B. a renouvelé sa demande pour la désignation d'un O.T.M. sur les rencontres Cadets France. J. AUMERSIER fait le nécessaire.

S. BRODU a envoyé un courrier de rappel, à l'ensemble des clubs champardennais ainsi qu'aux C.D.A.M.C., pour le retour des chartes d'arbitrage.

S. BRODU fait un rappel sur les procédures de

remboursement des indemnités lorsqu'un arbitre officie sur deux rencontres dans le même gymnase. Ces modalités seront confirmées lors du prochain stage.

Le club de B.C. Givet a demandé la désignation d'officiels sur la rencontre retour qui l'opposera au club de C.O. Fumay. La C.R.A.M.C. prend en considération cette requête mais ne peut, en aucun cas, certifier, que l'effectif permettra de répondre favorablement.

Le second stage de formation se déroulera les 27 et 28 novembre prochains à Giffaumont. Les convocations ont été adressées. D. KELLER informe que A. BONHOMME ne pourra assister à ce stage pour raisons professionnelles. Les responsables de stage, à savoir P. GIOVANNELLI et M. MENU, sont invités à établir le programme du stage. Quatre candidats O.T.M. se proposent pour suivre la formation : Florian BERLOT (B.S. Troyen), Jackie COLLET (A.G. Troyes), Claude ORCIN (B.C. Saint-André), Loïc TREHEU (A.B. Bouilly). La C.R.A.M.C. regrette de n'avoir que des candidatures aubois. S. BRODU confirme que les arbitres ont été invités à relater une situation difficile qu'ils ont été amenés à gérer lors d'une rencontre. La C.R.A.M.C. rappelle que l'implication des arbitres est indispensable pour un travail efficace sur ce thème. Enfin, S. BRODU demandera à D. OURY, Président de la Commission Technique, la présence d'un technicien pour ce stage.

S. BRODU informe qu'elle doit présenter un point sur l'arbitrage en Champagne Ardenne lors du prochain Comité Directeur de la Ligue le 5 novembre prochain. Chacun est invité à réfléchir sur la question et à transmettre ses propositions à S. BRODU pour le jeudi 28 octobre au plus tard.

Indos C.D.A.M.C.

S. BRODU informe que la C.D.A.M.C. 10 a transmis le P.V. de sa dernière réunion ainsi que de son stage de recyclage.

La C.D.A.M.C. 51 a communiqué ses dates de formation, afin que les cadres ne soient, dans la mesure du possible, pas désignés à ces mêmes dates.

Questions diverses

S. BRODU remercie K. BELHAMEL qui a envoyé un compte-rendu du stage arbitres qu'elle a effectué à Cholet pendant l'été.

N. ROULET informe qu'il semblerait que L. BRUNEL se renseigne auprès du Répartiteur Ardennais pour connaître les rencontres non couvertes en région et ainsi se faire indemniser par les clubs. S. BRODU contactera F. SAPONE, Président de la C.D.A.M.C. 08, pour éclaircir cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, S. BRODU remercie les personnes présentes et clôture la réunion à 23 h 30.

La Présidente de la C.R.A.M.C.
Sophie BRODU